

CHARGE DE MISSION (H/F) FORMATION, JEUNESSE ET ÉDUCATION POPULAIRE

Structure : Comité Régional FSCF Hauts-de-France

1 FINALITÉ DU POSTE

Le Chargé de mission Formation, Jeunesse et Éducation populaire a pour mission d'accompagner, structurer et développer les actions de formation, de jeunesse et d'éducation populaire portées par le Comité Régional FSCF Hauts-de-France à l'échelle du territoire régional.

Il contribue au développement, à l'organisation et à la qualité des formations BAFA/BAFD, ainsi qu'à l'animation des dynamiques jeunesse en lien avec les associations affiliées, les partenaires territoriaux, les orientations fédérales nationales et les politiques publiques en faveur de la jeunesse, de l'engagement et de l'éducation populaire.

Le poste vise à renforcer le développement territorial des formations BAFA/BAFD, l'accompagnement des partenaires, la structuration du réseau de formateurs et le développement des actions jeunesse dans une logique de qualité, d'innovation et de rayonnement régional.

2 POSITIONNEMENT DANS L'ORGANISATION

Le poste est placé sous l'autorité du Coordinateur régional du Comité Régional FSCF Hauts-de-France.

Il travaille en lien fonctionnel avec :

- les associations affiliées
- les directeurs et formateurs BAFA/BAFD
- les partenaires territoriaux
- les établissements scolaires et structures jeunesse
- les services de l'État et les collectivités
- les services fédéraux de la FSCF
- les élus régionaux

3 MISSIONS PRINCIPALES

3.1 PILOTAGE ET DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS BAFA/BAFD

- Élaborer et coordonner le calendrier régional des formations BAFA/BAFD
- Développer le déploiement territorial des formations en lien avec les partenaires
- Assurer le suivi administratif, réglementaire et organisationnel des sessions
- Coordonner le recrutement, l'accompagnement et le suivi des directeurs et formateurs
- Veiller au respect des exigences réglementaires et des orientations pédagogiques de la FSCF

3.2 DÉVELOPPEMENT ET ANIMATION DU RÉSEAU PARTENARIAL

- Développer de nouveaux partenariats en faveur des formations BAFA/BAFD et des actions jeunesse
- Accompagner les partenaires dans la mise en œuvre des conventions de coopération
- Favoriser l'accessibilité des formations auprès des jeunes du territoire
- Participer au développement de nouveaux projets en lien avec les collectivités, établissements scolaires, missions locales et structures jeunesse
- Contribuer au rayonnement territorial des actions du Comité Régional

3.3 QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE

- Mettre en œuvre la démarche qualité des formations BAFA/BAFD
- Animer et accompagner le réseau régional des directeurs et formateurs
- Organiser les temps de formation, d'intégration et d'échanges des équipes pédagogiques
- Participer à l'amélioration continue des outils pédagogiques et des procédures internes
- Assurer le suivi des évaluations, des bilans et des contrôles réglementaires

3.4 DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

- Participer au développement des actions jeunesse portées par le Comité Régional
- Accompagner les projets favorisant l'engagement, la citoyenneté et l'éducation populaire
- Développer des projets en lien avec les politiques publiques jeunesse
- Participer au développement de nouvelles offres de formation et d'accompagnement
- Contribuer à la mise en réseau des acteurs jeunesse du territoire

4 COMPÉTENCES ET QUALITÉS ATTENDUES

- Connaissance du fonctionnement associatif et fédéral
- Connaissance des dispositifs jeunesse et des formations BAFA/BAFD
- Capacité à conduire des projets et à développer des partenariats
- Capacité d'animation de réseau et d'accompagnement d'équipes pédagogiques
- Capacité à travailler en transversalité avec différents interlocuteurs
- Sens de l'organisation, de l'autonomie et du travail partenarial
- Capacités relationnelles, rédactionnelles et pédagogiques

5 CONDITIONS GÉNÉRALES

- Poste basé au siège du Comité Régional FSCF Hauts-de-France
- Déplacements réguliers sur l'ensemble du territoire régional
- Travail ponctuel en soirée et le week-end selon les activités et les formations
- Temps de travail et conditions d'emploi selon le cadre défini par le Comité Régional